



LES ASSOCIATIONS EN LIMOUSIN  
REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

Octobre 2011

Cécile BAZIN – Marie DUROS

Henitsoa RAHARIMANANA – Jacques MALET

## La vie associative et ses enjeux

Il est précieux de bien connaître les contours du secteur associatif de la région :

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte un lien social incomparable. Il joue également un rôle essentiel sur le plan économique.

Pour la troisième année consécutive, l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts soutiennent ce travail, souhaitant enrichir l'observation du secteur et la présenter dans un Centre de ressources en ligne spécialisé : [www.essenregion.org](http://www.essenregion.org).

Précieuses notamment pour le réseau d'appui aux associations (C2RA en régions – DLA en départements), ces informations ont vocation à la plus large communication dans la région.

## Une observation actualisée chaque année

Cette troisième présentation annuelle se place dans une perspective d'actualisation et vise trois objectifs :

- Fournir des éléments chiffrés actualisés, concernant la vie associative régionale, en la situant dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment en insistant sur les spécificités de la région,
- Fournir aux chercheurs de la région des données qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

## Nos sources et nos coopérations

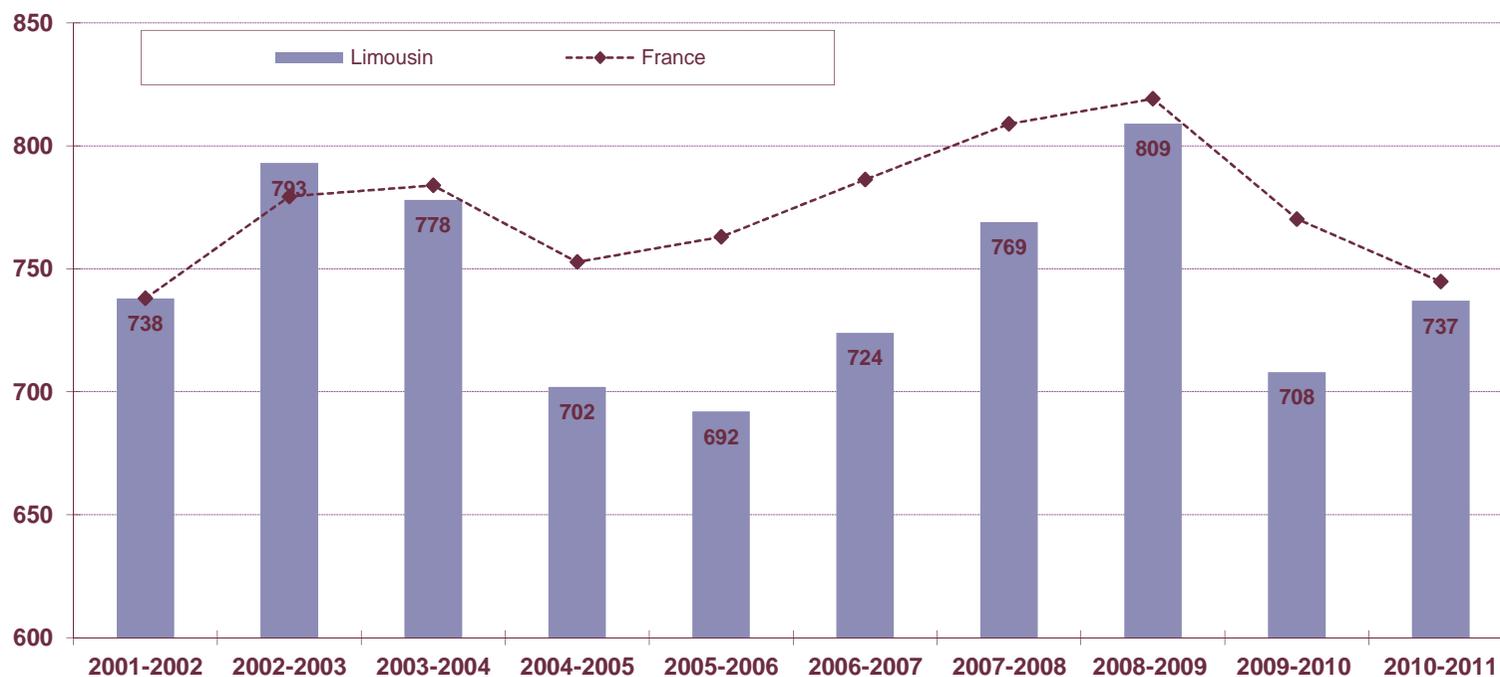
- Les services du Journal Officiel, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur et des préfectures d'Alsace-Moselle, pour le suivi régulier des créations d'associations,
- Les services du Ministère en charge de la Jeunesse et de la Vie associative pour une observation partagée du secteur, et ceux du Ministère des Sports pour le suivi de l'évolution des clubs sportifs,
- La direction des études de l'ACOSS – caisse centrale des URSSAF, et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan trimestriel et annuel de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité pluridisciplinaire, composé par Recherches & Solidarités d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les unions, fédérations et maisons d'associations, les services publics, et les collectivités territoriales.



I - Créations d'associations :

bilan sur dix ans et analyse

# Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. Ce suivi s'effectue selon l'année dite associative, de début septembre à fin août selon le rythme d'activité de bon nombre d'associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale, à partir de la même base pour l'année 2001 - 2002.

Les créations en région évoluent globalement moins vite qu'en moyenne nationale. Le tassement est plus marqué en 2009-2010, il est suivi d'une reprise en 2010-2011.

## Les créations dans les départements

	Au cours de la dernière décennie	En 2009 - 10 (1)	En 2010 - 11 (1)
Corrèze	2 477	261	241
Creuse	1 313	139	125
Haute-Vienne	3 660	308	371
Limousin	7 450	708	737

Source : Services du Journal officiel. Traitement R & S. (1) De début septembre à fin août pour correspondre au rythme d'activité de bon nombre d'associations et pour éviter des biais significatifs constatés en fin d'année, lorsque l'on observe les créations selon l'année civile.

La Haute-Vienne représente à elle seule près de la moitié des créations régionales. La Corrèze vient ensuite avec plus de 30% du total régional.

La reprise observée au plan régional en 2010-2011, s'explique par une augmentation du nombre des créations d'associations en Haute-Vienne. Les deux autres départements sont en légère baisse.

# Des associations pour quoi faire ?

Répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions des associations créées au cours des trois dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Région	France
Culture	19,0	22,6
Sports, activités de plein air	16,6	15,3
Loisirs	14,9	13,9
Social	6,5	7,8
Santé	4,5	4,2
Education, formation	5,5	5,9
Economie	7,6	4,7
Aide à l'emploi, développement local, solidarité économique	2,5	2,6
Environnement, cadre de vie	4,2	3,8
Autres <sup>(1)</sup>	18,7	19,2
Total	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis trois ans, on a enregistré 21,7% des inscriptions sous le thème « Culture » en Aquitaine, pour une proportion de 22,6% en moyenne nationale. (1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Un peu moins de créations, ici, dans la culture et le social. Un peu plus, proportionnellement, dans le sport, les loisirs et l'économie.



II - Les associations employeurs :  
un enjeu économique et social

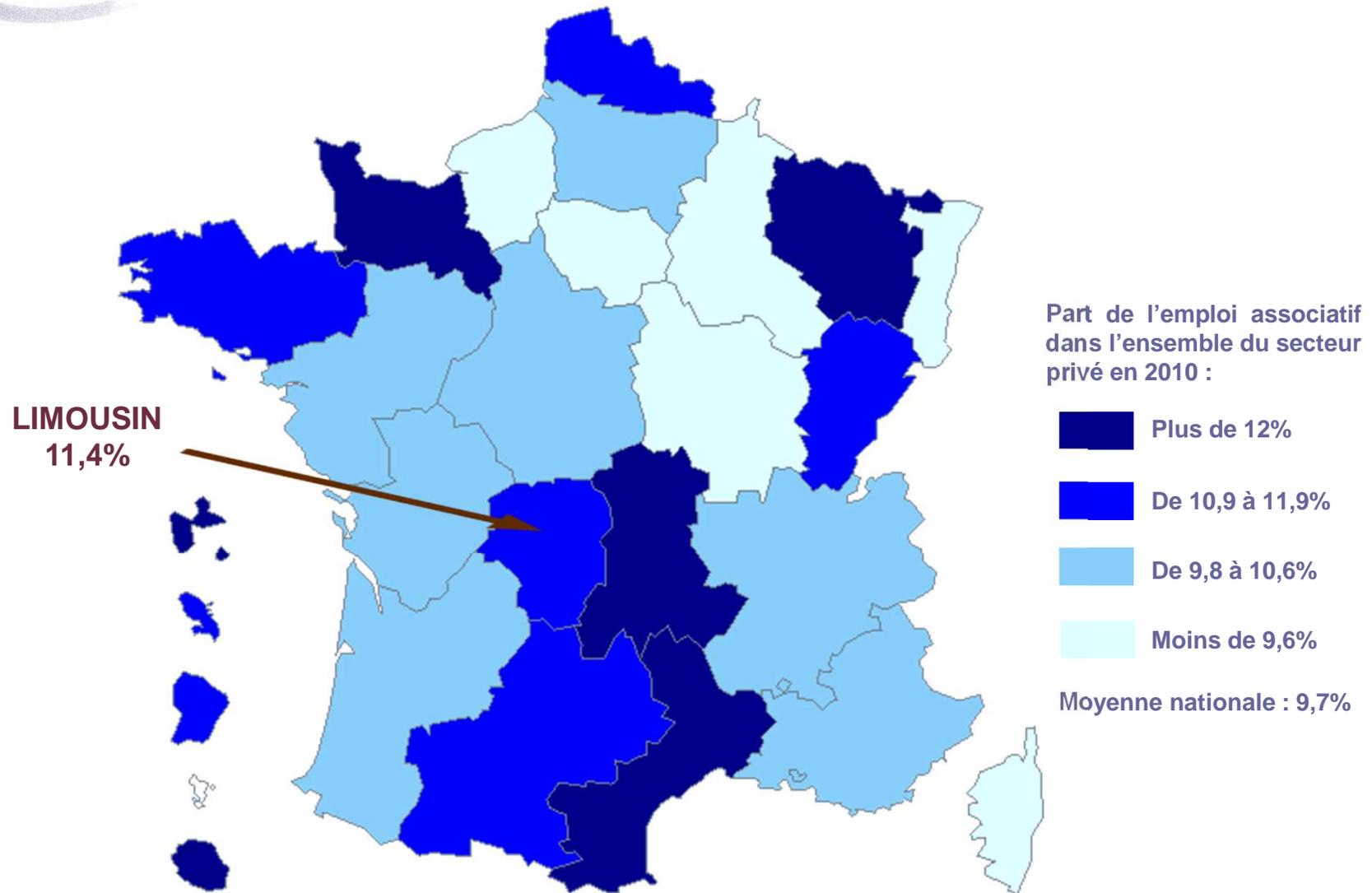
## Plus de 11 % du total de l'emploi privé

	Associations employeurs (1)	Nombre de salariés associatifs	Part au sein du privé (2)
Corrèze	616	6 991	11,2%
Creuse	355	3 696	16,0%
Haute-Vienne	1 023	9 381	10,3%
Limousin	1 993	20 068	11,4%
France	165 751	1 814 636	9,7%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2010. Traitement R&S - (1) Il s'agit ici du nombre d'établissements - (2) Ce pourcentage indique la proportion que représentent ces emplois associatifs au sein du secteur privé (hors les trois fonctions publiques).

Par rapport à l'emploi privé, la région présente une proportion de salariés associatifs supérieure au repère national (11,4% contre 9,7%). La Creuse se détache des autres départements avec une proportion de 16,0%.

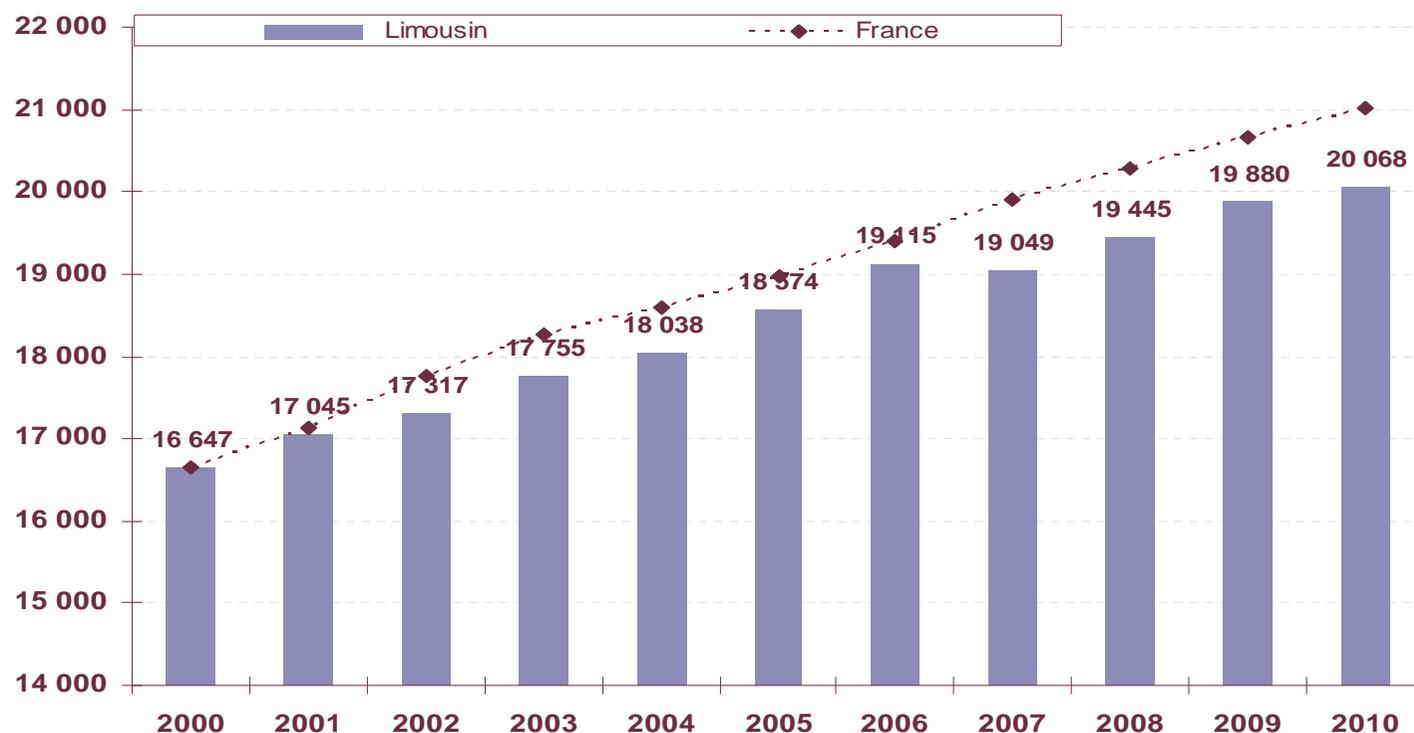
# Le poids de l'emploi associatif dans les régions



Réalisé avec Philcarto – Données ACOSS – MSA – Traitement R&S

Les associations en Limousin - octobre 2011

## Un gain de près de 3.500 emplois...



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S – Lecture : Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

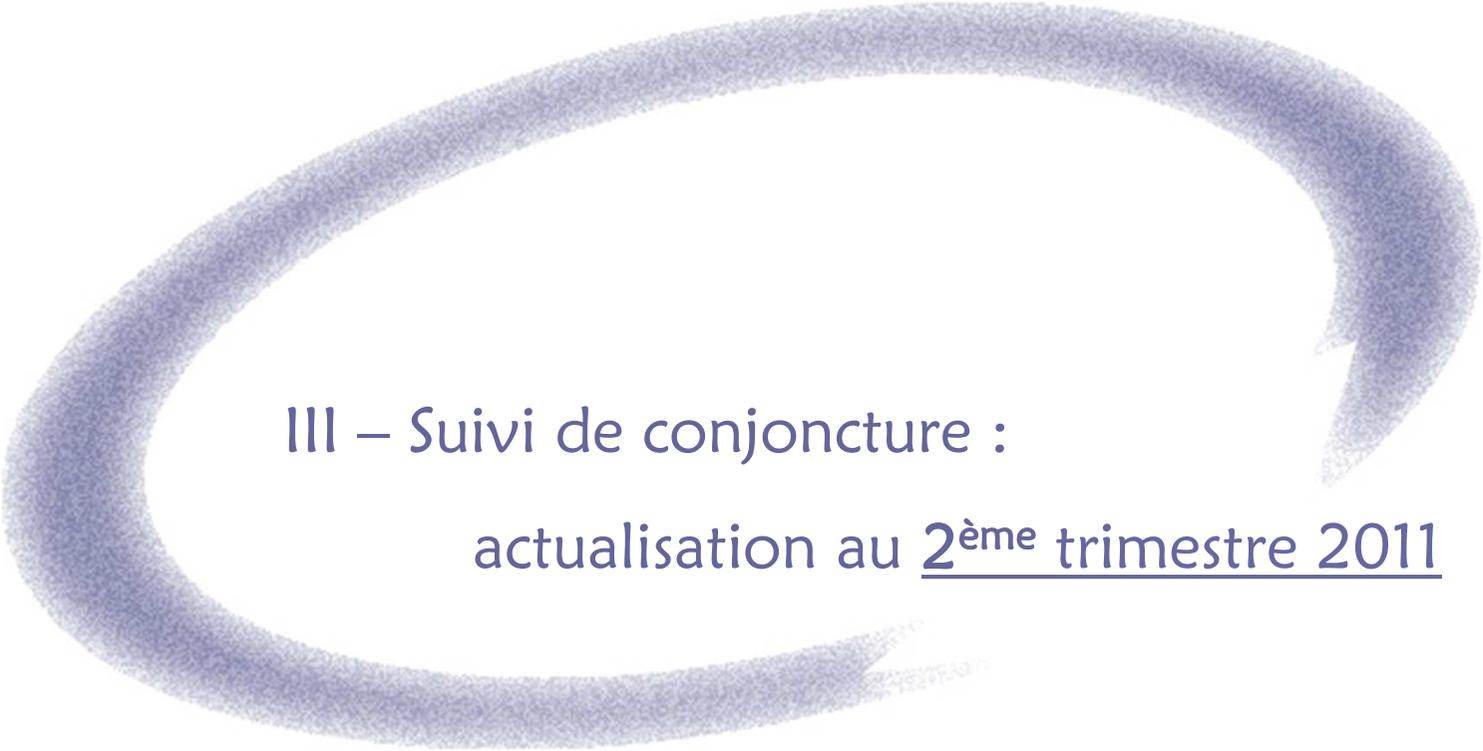
Une évolution moins forte que la tendance nationale. Toutefois, le secteur associatif a créé près de 3 500 emplois depuis 2000. Autant d'emplois précieux car fortement ancrés au territoire, apportant du lien social et ne pouvant généralement pas se délocaliser.

## Activités régionales et contexte national

Répartition des salariés par secteur (en %)	Effectifs en région	Répartition en %	
		Régionale	Nationale
Enseignement	2 044	10,2	11,9
Sport	686	3,4	4,2
Santé	1 279	6,4	7,2
Social	11 108	55,4	47,8
Loisirs	164	0,8	0,6
Culture	647	3,2	3,4
Autres activités <sup>(1)</sup>	2 608	13,0	11,2
Autres <sup>(2)</sup>	1 532	7,6	13,7
<b>Total</b>	<b>20 068</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2010. Traitement R&S - L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Proportionnellement plus d'emplois dans le domaine social. Et un peu moins dans les autres secteurs comme celui de l'enseignement, du sport et de la santé.



III – Suivi de conjoncture :  
actualisation au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011

# Méthodologie du suivi de conjoncture

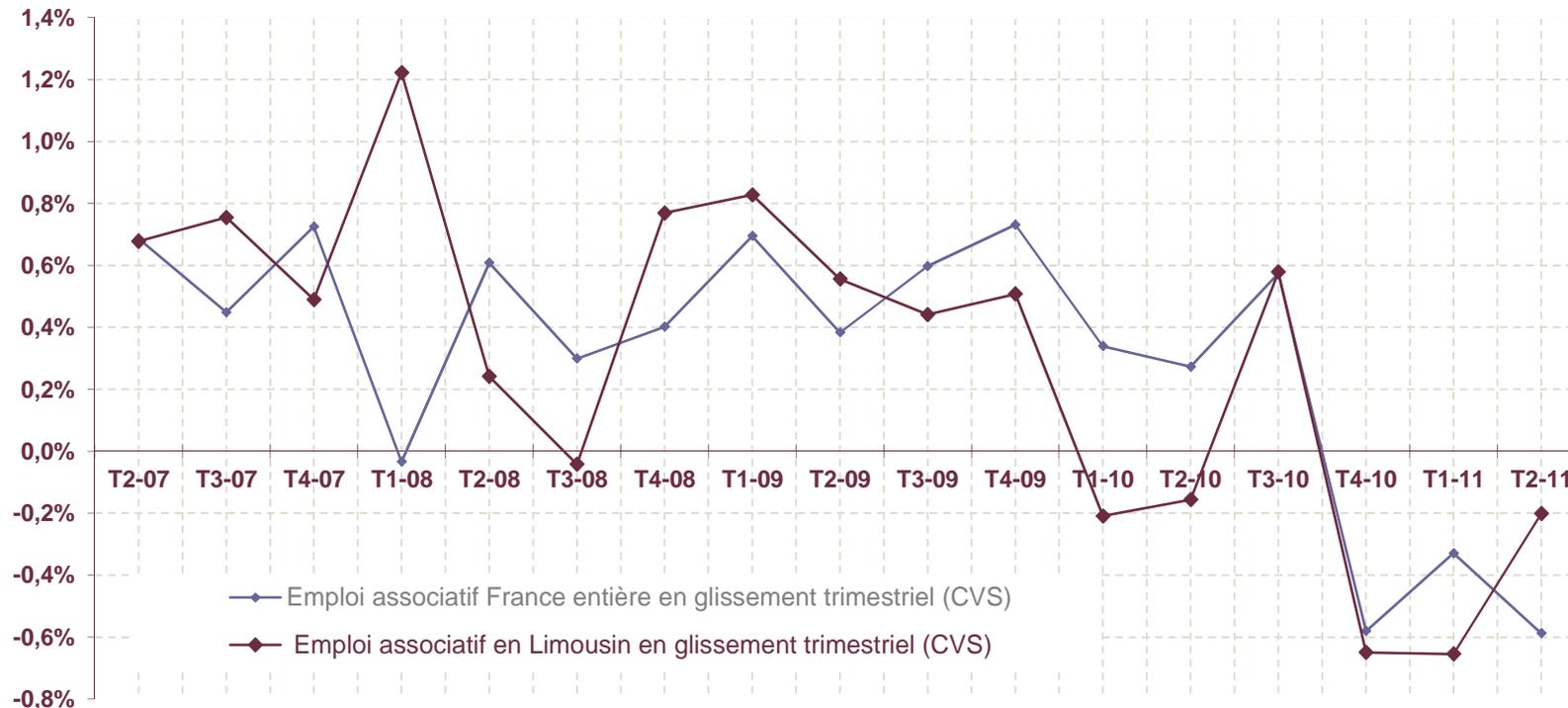
Organisé en coopération avec la direction des études, des statistiques et de la prévision de l'ACOSS-URSSAF, le suivi de conjoncture permet d'observer trimestriellement l'évolution de l'emploi dans les associations et dans chacune des régions.

Sont présentés ici les glissements trimestriels : après correction des variations saisonnières, ils mesurent l'évolution en pourcentage de la valeur (nombre d'emplois) d'un trimestre donné par rapport à celle du trimestre qui le précède.

Deux diapositives présentent les comparaisons suivantes :

- Emploi associatif régional et évolution associative nationale
- Emploi associatif régional et évolution régionale de l'ensemble de l'emploi privé

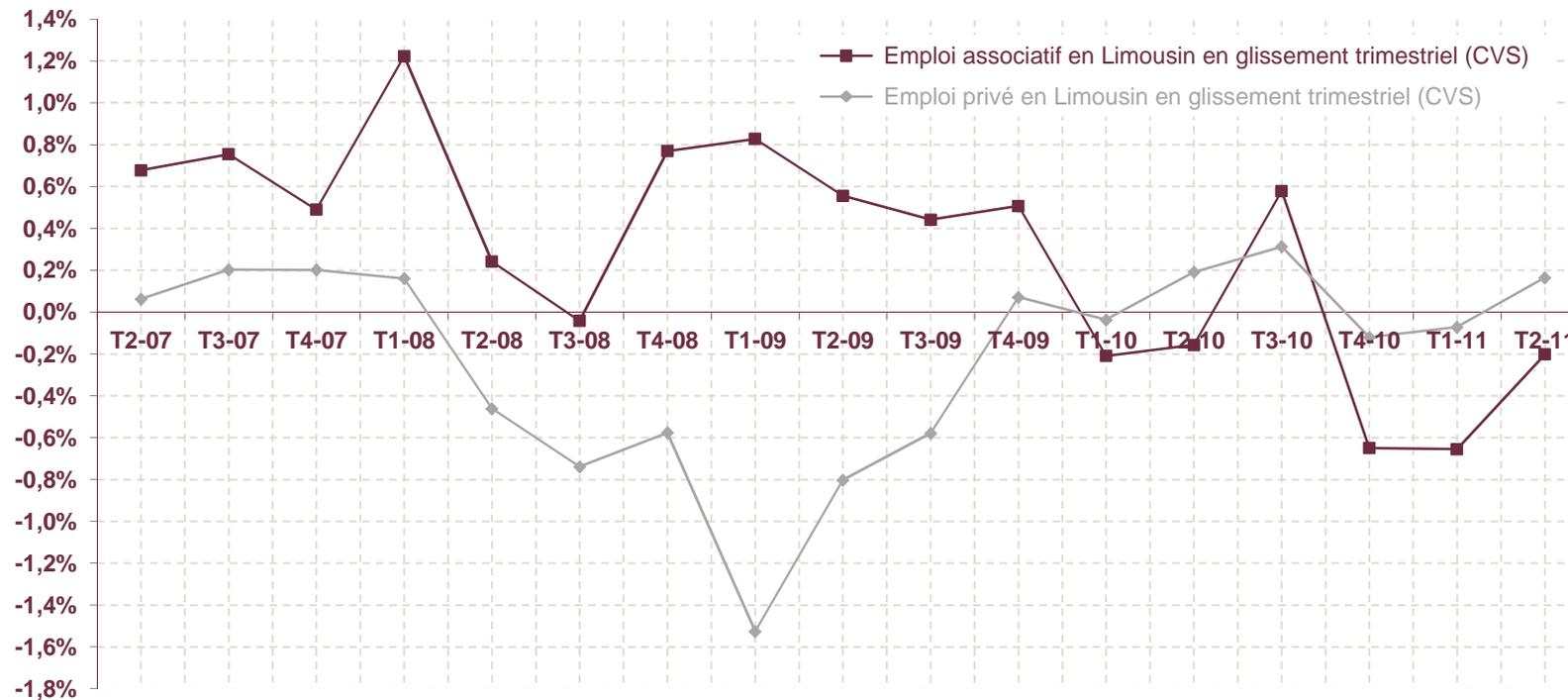
## Trois trimestres de baisse en Limousin



Source : ACOSS-URSSAF. Données corrigées des variations saisonnières (CVS). Lecture : Lorsque la courbe se situe au dessus de l'axe du 0, l'emploi augmente. Si elle est au-dessous, il diminue. A titre d'exemple, la valeur du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 (en %) correspond à l'évolution du nombre d'emplois par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2010, l'emploi associatif de la région souffre plus qu'au plan national, à l'exception du deuxième trimestre 2011.

# Comparaison avec le secteur privé régional



Source : ACOSS-URSSAF. Données corrigées des variations saisonnières (CVS). Lecture : Lorsque la courbe se situe au dessus de l'axe du 0, l'emploi augmente. Si elle est au-dessous, il diminue. A titre d'exemple, la valeur du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 (en %) correspond à l'évolution du nombre d'emplois par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

L'emploi associatif a fait mieux que l'emploi privé jusqu'au dernier trimestre 2009. Il souffre depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2010, pendant que l'emploi privé se reprend lentement.



## IV – Combien d’associations et de bénévoles dans la région ?



## Combien d'associations en activité en 2011 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil.

Nous procédons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires\* parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 14.000 et 16.000 associations en activité en Limousin.

\* A partir des travaux de Recherches & Solidarités, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.

## Combien de bénévoles en 2011 ?

Nous avons construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations vivantes et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont les enquêtes nationales 2010 IFOP pour France Bénévolat et 2011 BVA pour le compte du ministère en charge de la vie associative.

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à un peu moins de 11 millions en 2010. En tenant compte des engagements pluriels de nombre d'entre eux (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne de 14 bénévoles par association\*.

- Sur cette base, on peut estimer entre 120.000 et 140.000, le nombre de bénévoles dans les associations du Limousin, en 2010.
- Parmi ceux-ci, on peut distinguer entre 7 et 8 bénévoles en moyenne par association, intervenant au moins sur un mode hebdomadaire. Ce raisonnement conduit à estimer qu'entre 70.000 et 75.000 bénévoles interviennent au moins une fois par semaine dans les associations limousines, en 2010.

\* Environ 17 millions d'interventions bénévoles à répartir entre 1,2 million associations.

## Les chiffres clés

- La région comporte entre 14.000 et 16.000 associations en activité, animées par 120.000 à 140.000 bénévoles dont 70.00 à 75.000 interviennent chaque semaine.
- Il se crée près de 750 associations nouvelles dans le Limousin en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 809 créations en 2008-2009.
- Dans la région, près de 2000 associations emploient des salariés. Comme au plan national, 54% d'entre elles comptent moins de 3 salariés.
- Avec plus de 20.000 emplois, le secteur associatif représente plus de 11% de l'emploi privé de la région : des emplois qui ne se délocalisent pas, très ancrés au territoire et créateurs de lien social.
- C'est un secteur qui a créé près de 3.500 emplois depuis dix ans, et qui distribue 370 millions d'euros de salaires annuellement.
- Pour autant, la conjoncture observée depuis fin 2010 traduit une perte d'emplois préoccupante qu'il faudra observer attentivement dans les mois à venir.



## IV – L'opinion des responsables associatifs

**Sources** : Enquête ORA (Opinion des Responsables associatifs) réalisée en 2011 auprès de 876 dirigeants au plan national et à laquelle ont également répondu 832 responsables de Lorraine et 367 des Pays de la Loire. Echantillon représentatif des dirigeants associatifs bénévoles. Méthode des quotas appliquée aux variables secteur d'intervention, taille et budget des associations.

Rappel des résultats de l'enquête 2010 réalisée du 15 juin au 9 juillet auprès de 1774 responsables.

## Le moral des responsables associatifs

Depuis six ans, nous donnons régulièrement la parole aux dirigeants associatifs. Ces enquêtes nationales et leurs déclinaisons régionales permettent de mesurer l'évolution de leur moral, au fil des années. Les résultats sont assez homogènes entre les régions. Ils sont donc le reflet de ce qui est ressenti dans votre région.

Les diapositives suivantes livrent les principales conclusions des dernières enquêtes\* :

- Moins de créations de postes entre 2010 et 2011
- Une grande prudence dans les prévisions de recrutement en 2011 et 2012
- Des difficultés économiques accrues pour les associations les plus fragiles
- Tensions plus fortes en termes de bénévolat, dans les associations employeurs
- Peu d'illusions à propos de la campagne présidentielle de 2012
- En dépit d'un contexte morose, 40% des responsables restent volontaires et ambitieux

\* Pour en savoir plus, notamment selon la taille et le secteur de l'association : *La France associative en mouvement 2011*.

## Moins de recrutements

Par rapport à l'an passé, votre association a-t-elle maintenu ou renforcé son effectif salarié ?

	Entre 2009 et 2010	Entre 2010 et 2011
A maintenu son effectif salarié	63%	65%
A renforcé son effectif salarié	23%	13%
Total renforcées / maintenues	86%	78%

Sources : *L'opinion des responsables associatifs* – Juin – juillet 2010 et Juin 2011

La proportion des associations employeurs indiquant avoir renforcé leur effectif d'une année sur l'autre est passée de près d'un quart en 2010 à moins de 15% en 2011. Ces réponses sont conformes à l'évolution de l'emploi constatée depuis la fin 2010.

# Prudence dans les prévisions de recrutement

L'an prochain, vous pensez que votre association...

	Rappel des prévisions en 2010 pour 2011	Prévisions en 2011 pour 2012
Maintiendra son effectif salarié	60%	56%
Renforcera son effectif salarié	15%	12%
<b>Total renforcées / maintenues</b>	<b>75%</b>	<b>68%</b>
Réduira son effectif salarié	13%	8%
Vous manquez d'éléments pour répondre	11%	21%
Non réponses	1%	3%
Total	100%	100%

Sources : *L'opinion des responsables associatifs* – Juin – juillet 2010 et Juin 2011

Cette année, les dirigeants ne sont plus que 68% à prévoir un maintien ou un renforcement de leurs effectifs. Ceux qui manquent d'éléments pour répondre sont deux fois plus nombreux, ce qui traduit une certaine inquiétude pour l'avenir.

## Difficultés accrues pour les plus fragiles

Du point de vue économique et financier, vous diriez que votre association, qu'elle emploie ou non des salariés, vous paraît ...

	Résultats 2010	Résultats 2011
En bonne santé ou en situation parfois tendue	83%	82%
Souvent en difficulté	13%	9%
En grande difficulté	2%	6%
Manquent d'éléments pour répondre	2%	3%

**Sources : L'opinion des responsables associatifs – Juin – juillet 2010 et Juin 2011**

Glissement significatif d'une large part des associations « souvent en difficulté » en 2010, désormais « en grande difficulté » en 2011 (6% pour 2% en 2010).

## S'appuyer sur les bénévoles ?

Le pari est risqué, voire perdu d'avance :

- Tensions plus fortes dans les associations qui emploient des salariés : 60% des responsables des associations sans salarié affirment disposer d'un nombre de bénévoles suffisants. Cette proportion n'est que de 55% chez les responsables employeurs.
- Pour répondre aux besoins de ceux qui sont insatisfaits, l'augmentation du nombre de bénévoles est nettement insuffisante : elle n'a été que de 10% en 10 ans quand le nombre d'associations progressait de 20% au cours de la même période.
- Moins d'emplois dans les associations, c'est moins de salariés en mesure d'animer les équipes de bénévoles. Moins de moyens financiers, notamment dans les petites associations, c'est souvent au détriment des missions des bénévoles (moyens matériels, déplacements...)

## Peu d'illusions quant à l'échéance de 2012

Pensez-vous que les questions relatives à la vie associative seront prises en compte dans le cadre de la campagne des élections présidentielles ?

Oui sûrement	10%
C'est peu probable	46%
Certainement pas	27%
Manquent d'éléments pour répondre	17%

**Sources : *L'opinion des responsables associatifs* – Juin – juillet 2010 et Juin 2011**

Neuf responsables sur dix n'y croient pas. Ils se sentent tous concernés par cette échéance en qualité de citoyen, mais ne sont que 65% à s'y intéresser en qualité de responsables associatifs. Un comble pour un secteur associatif sur lequel plus de 80% des Français comptent pour faire évoluer la société.

## Et, malgré tout, de l'ambition !

- En dépit des difficultés rencontrées, plus de 40% des responsables associatifs envisagent certainement en 2011 de nouveaux projets ou une extension de leur activité actuelle dans les mois à venir. Cette proportion a fortement baissé en un an (75% en 2010). Pour autant, la volonté demeure, surtout dans des secteurs où les besoins explosent.
- Inversement, ce ne sera absolument pas possible pour 10% des responsables d'associations sans salariés et pour 18% des dirigeants d'associations employeurs.
- Les responsables des associations qui n'appartiennent pas à un réseau se montrent de ce point de vue plus volontaires que les associations dites « fédérées ».
- Ce constat d'ambition effectué à partir d'une enquête régionale inédite menée en Lorraine, est d'autant plus révélateur que les difficultés semblent plus vives dans ces associations. Un sujet à prendre en compte et à creuser pour accompagner au mieux le tissu associatif dans toute sa diversité.

## Un partenariat renouvelé pour une observation continue

Recherches & Solidarités remercie l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts pour la confiance qu'elles lui témoignent depuis plus de trois ans.

Ces modules régionaux sont effectivement réalisés pour la troisième année consécutive. Ils permettent une observation dans la durée, précieuse pour les acteurs associatifs et les décideurs des Conseils Régionaux.

Les services déconcentrés de l'Etat y trouvent aussi les informations actualisées et détaillées qui leur permettent d'ajuster leurs stratégies de soutien.

Ce suivi régulier d'un tissu associatif vivant, varié et dynamique, permet en effet de prendre en compte ses caractéristiques et ses mutations, afin d'en tirer les conséquences utiles pour un accompagnement bien adapté.

## Les autres travaux disponibles

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité intelligente par rapport aux travaux publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org) :

- Sur sa page *Panoramas régionaux* :

*Repères et chiffres clés sur les associations, Les associations sanitaires et sociales et Le dernier bilan de l'emploi d'économie sociale* réalisés en partenariat avec l'ARF et la Caisse des Dépôts, pour les 26 régions.

- Sur sa page *Panoramas départementaux* :

Les travaux réalisés à ce jour pour plus des deux-tiers d'entre eux. Pour les autres, les informations sont disponibles et peuvent donner lieu à une présentation similaire dans le cadre d'un partenariat à définir.

Pour en savoir plus : [cecile.bazin@recherches-solidarites.org](mailto:cecile.bazin@recherches-solidarites.org)

# Annexe 1

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel (Répertoire National des Associations en vigueur depuis avril 2007)

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

## Annexe 2

### Quelques définitions et précisions méthodologiques concernant l'emploi

○ L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont désormais comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...

○ Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.

○ Le secteur concurrentiel (également appelé secteur privé) couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

○ La masse salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

## Annexe 3

### Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, <i>autres activités pour la santé humaine</i>
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> . n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.